



## AMBASSADE DE FRANCE EN FINLANDE



### MISSION DE DEFENSE

DOSSIER SUIVI PAR :  
ACH Olivier HERBAS

Helsinki, le 01 novembre 2016  
N° 2016-D-0018/DEF/MDD/FIN

### NOTE

OBJET : Cérémonie commémorative du 11 Novembre 2016.

PIECES JOINTES : - lettre d'invitation ;  
- déroulement de la cérémonie ;  
- allocution prononcée par l'Attaché de Défense.

Une cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale se déroulera au cimetière orthodoxe de Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2) **vendredi 11 Novembre 2016 à 17H30**, selon les modalités définies en pièces jointes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer une large diffusion de la lettre d'invitation auprès des personnes susceptibles de vouloir se joindre à cette manifestation.

Le Lieutenant-colonel Jean-Luc LOPEZ,  
Attaché de Défense

### DESTINATAIRE(S) :

- Ambassade de France
- Institut Français de Finlande
- Ecole française Jules Verne
- Lycée franco-Finlandais
- M. l'Attaché de Défense de la République fédérale d'Allemagne
- M. l'Attaché de Défense du Royaume de Grande-Bretagne

Helsinki, le 01 novembre 2016

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Son Excellence M. Serge MOSTURA, Ambassadeur de France en Finlande, et le Lieutenant-colonel Jean-Luc LOPEZ, Attaché de Défense, vous invitent à la commémoration de l'armistice de la Première guerre mondiale, qui se tiendra le 11 Novembre 2016 à 17h30 au cimetière orthodoxe de Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2).

Une courte allocution sera prononcée par l'attaché de Défense puis une gerbe sera déposée sur la tombe du quartier-maître français KERDRAON avant qu'une minute de silence ne soit respectée.

Cette manifestation sera l'occasion, comme chaque année maintenant, non seulement de rassembler la communauté française pour honorer les soldats morts pour la France, mais également de marquer la réconciliation des principales nations européennes protagonistes de la Première guerre mondiale, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. Afin de perpétuer la tradition du Souvenir, les enfants sont particulièrement conviés à assister à cette cérémonie commémorative.

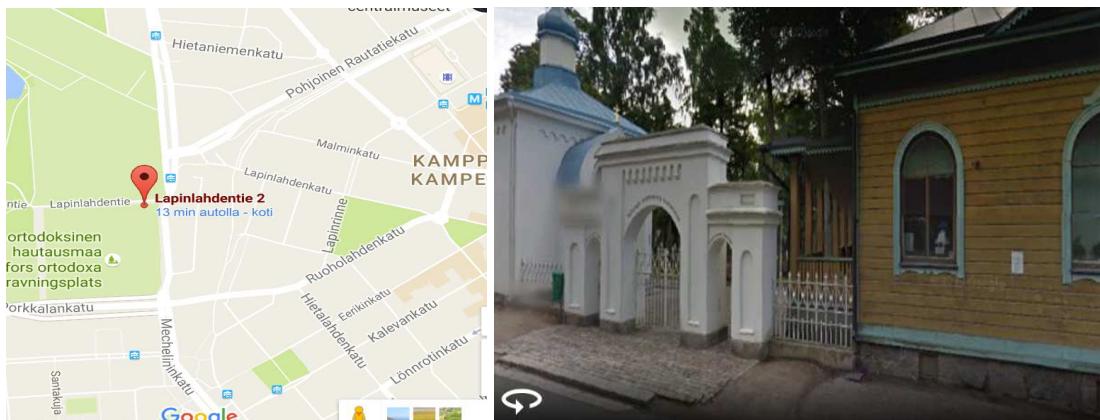
Une collation chaude sera offerte sur place à l'issue de la cérémonie.

Nous vous serions très reconnaissants, pour des raisons d'organisation, de bien vouloir nous confirmer votre présence par mail ([mdd.helsinki-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:mdd.helsinki-amba@diplomatie.gouv.fr)) **avant le 9 novembre 2016.**

## Déroulement de la cérémonie commémorative du 11 Novembre 2016

### 1. Lieu et horaire :

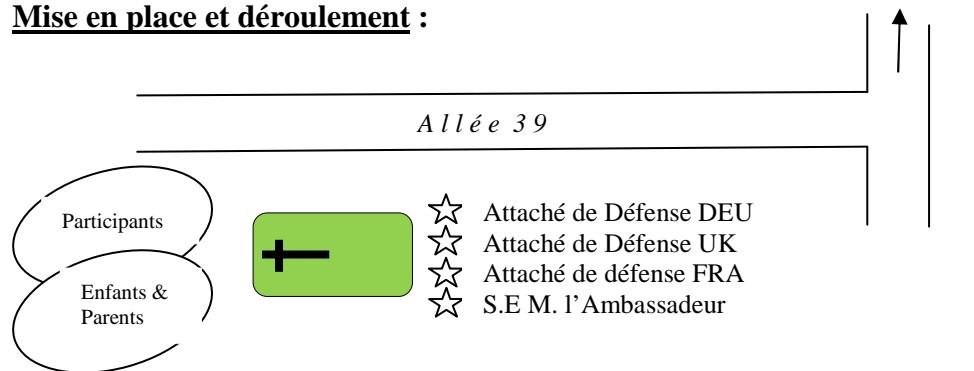
- Cimetière orthodoxe de Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2)
- Rassemblement des participants à 17h15 devant l'entrée du cimetière



### 2. Chronologie :

- 17h30 : arrivée de S.E M. l'ambassadeur, des représentants de l'ambassade d'Allemagne et de l'ambassade de Grande-Bretagne ;
- Le cortège, conduit par l'attaché de Défense, se rend sur la tombe du quartier-maître Kerdraon (allée 39, chemin balisé par des bougies).

### 3. Mise en place et déroulement :



- allocution de l'Attaché de Défense
- dépôt de gerbe
- minute de silence
- fin de la cérémonie
- collation chaude

*Allocution prononcée par l'AD à l'occasion de la cérémonie  
commémorative du 11 Novembre 2016*

Excellence, Chers camarades attachés de défense allemand et britannique, Chers élèves de l'école Jules verne, Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue.

Le 11 Novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 Novembre 1918, la Commémoration de la Victoire, et de la Paix. Il constitue aussi l'Hommage à tous les morts pour la France depuis la Grande Guerre.

En cette date anniversaire de l'armistice du Premier Conflit Mondial, il y a 99 ans, cette cérémonie nous réunit autour de la tombe du quartier-maître Théophile KERDRAON, un jeune militaire français, marin décédé le 23 mai 1919 dans le port d'Helsinki, alors qu'il n'avait que 19 ans. Il servait la France en tant que cuisinier à bord du torpilleur d'escadre l'Intrépide, en mission de réassurance dans la Baltique, au sein d'une division navale franco-britannique.

Cette tombe est devenue notre monument aux morts pour nous Français.

Elle constitue aujourd'hui le symbole de la jeunesse sacrifiée, de ces soldats, toutes origines confondues, quelle que soit la nationalité qui ont vécu l'enfer en donnant leur vie pour leur Patrie dans un idéal de Paix, de liberté et de justice. Leur héritage, ils nous l'ont légué, c'est la paix en Europe.

Mais nous devons tous nous souvenir que c'est un patrimoine fragile qu'il nous revient de défendre et de préserver tous ensemble.

Alors que la situation sécuritaire dans le monde se dégrade ce sont encore de jeunes militaires, qui au sein des armées françaises démontrent un courage, une abnégation et un sens du service exceptionnel, et cela quelle que soit l'origine, la religion ou le niveau social.

Cette cérémonie est donc aussi un hommage rendu à la jeunesse d'aujourd'hui qui doit connaître et garder en mémoire les combats d'hier pour sauvegarder nos valeurs de Paix de Liberté et de Justice. Elle est aussi donnée en l'honneur de cette jeunesse engagée de nos jours, au quotidien, pour lutter contre le terrorisme dans la bande Sahélo-saharienne, au Moyen-Orient et sur le sol français, où des attentats abjects ont été perpétrés au cours des deux années écoulées.

N'oublions pas aussi les dizaines de militaires français tués ces dernières années en Afrique, en Afghanistan ou au Moyen-Orient pour accomplir leurs missions.

En particulier, ayons une pensée pour les militaires et les civils décédés à Malte le 24 octobre 2016, en accomplissant leur mission de renseignement dans le cadre de la crise libyenne.

Je vous invite donc à procéder à un dépôt de gerbe avant d'observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire de nos morts et rendre hommage à leur sacrifice pour la Paix et la Liberté.